

Noblesse
Napolitaine
maltraitée.

anciennes & nouvelles, qu'on impose indifféremment sur la Noblesse & sur le peuple, sans en excepter les Princes & les autres grands Seigneurs, sous prétexte des secours qu'ils sont obligés de donner au Roi qu'ils se sont choisis. Pour donner une idée de ce mécontentement général, nous en rapporterons quelques exemples particuliers. On a suspendu le paiement de toutes les pensions; on a révoqué non seulement les dons que le Roi Philippe V. avoit fait à la principale Noblesse Napolitaine, qu'on estime à deux cens soixante-dix mille écus par année; mais encore les gratifications données par les Princes de la Maison d'Autriche depuis Charles Quint, jusques aujourd'hui, sans avoir égard au zèle & aux services de ceux qui ont occasionné la dernière Révolution. Par exemple on a ôté au Marquis de Lofrano, les Postes du Royaume qu'on lui avoit donné; le Conseil s'est saisi de tous les revenus des biens donnés au Duc de Monteleon, pour l'indemniser de la confiscation de ceux qu'il avoit en Espagne & en Sicile, en punition de ce qu'il avoit abandonné le service du Roi Philippe; on a repris les Fiefs donnés au Général Thaur, qui a été Viceroy du même Royaume, & qui défendit si bien la Citadelle de Turin. On a taxé tous les Barons de payer comptant & sans délai, le cinquième denier du revenu des maisons situées dans leurs Terres, sauf à eux de se faire rembourser aux propriétaires; si dans les Terres d'un Baron il y a des maisons qui en totalité puissent valoir cent mille écus, de revenu,